

Le parcours Label'ID :

1

Descriptif pédagogique

OBJECTIF 1 : Connaître les grandes métriques mondiales sur les principaux enjeux ESG.

Evaluation 1 : 20 questions, score minimum de 75% nécessaire pour obtenir le Label'ID



- Connaître les limites planétaires.
- Connaître les concepts de jour de dépassement et de l'anthropocène.



- Pouvoir présenter l'effet de serre et différents gaz à effet de serre.
- Connaître les caractéristiques des grands types d'énergie, la répartition du mix énergétique en France, les ordres de grandeur de production électrique en France.
- Avoir en tête les écarts quantitatifs entre une valeur en énergie primaire et une valeur en énergie finale.



- Savoir différencier le climat et la météo, comprendre l'objectif des modèles de projections climatiques.
- Connaître l'augmentation moyenne des températures depuis le 19^{ème} siècle (en France et dans le monde).
- Savoir ce qu'est le GIEC et comprendre leurs différents scénarios.
- Connaître les objectifs de l'Accord de Paris et leur traduction en France.
- Connaître les émissions moyennes de CO₂ par habitant en France.
- Savoir ce que sont l'atténuation, la compensation et la neutralité carbone.



- Connaître la définition de biodiversité, d'écosystème et des extinctions de masse.
- Reconnaître l'importance des trames vertes, bleues et noires.
- Savoir que la dégradation de la biodiversité a des impacts sur la santé.



- Comprendre la raréfaction de l'eau, connaître ses usages sectoriels.



- Connaître les liens entre vulnérabilité territoriale, inégalités sociales, et changement climatique.
- Avoir en tête les enjeux du déplacement de populations lié au réchauffement climatique.

OBJECTIF 2 : Identifier les éléments liés à l'industrie immobilière et les enjeux les plus importants pour le secteur.

Evaluation 2 : 20 questions, score minimum de 75% nécessaire pour obtenir le Label'ID



- Connaître la part de la population vivant en ville aujourd'hui en France et dans le monde.
- Maîtriser les ordres de grandeur des logements vacants et résidences secondaires en France.



- Avoir une idée du rythme de l'artificialisation des sols, connaître la différence avec l'imperméabilisation.
- Connaître le lien entre l'immobilier et les 5 grandes pressions sur le vivant.
- Comprendre à quoi sert l'ACV pour la biodiversité. Savoir ce qu'est la biodiversité grise.



- Connaître les définitions de risque, aléa, vulnérabilité. Savoir que l'usage du bâtiment est à prendre en compte.
- Savoir quels aléas climatiques touchent le territoire français et leurs conséquences sur les bâtiments.
- Savoir comment évoluent les coûts assurantiels des dégâts climatiques.
- Connaître les grands leviers de l'adaptation pour l'immobilier et savoir ce qu'est la maladaptation.



- Connaître la part de la consommation énergétique et des émissions de GES due au secteur du bâtiment en France et en Europe.
- Savoir quelles opérations et étapes du cycles de vie sont les plus émettrices dans le bâtiment.
- Connaître les moyens de chauffage d'un bâtiment et les principaux leviers pour décarboner et diminuer la consommation énergétique.
- Pour les bâtiments résidentiels et tertiaires, connaître les valeurs de consommation d'énergie et le volume d'émission de gaz à effet de serre moyens par m².
- Connaître la définition d'une passoire énergétique.



- Connaître la définition de réemploi, recyclage, réutilisation, savoir quels sont leurs avantages.
- Connaître des éléments chiffrés concernant la production de déchets dans le BTP.



- Savoir ce qu'est un logement social, un logement intermédiaire, un hébergement d'urgence et avoir en tête des chiffres sur le mal logement en France.
- Connaître l'impact du coût du logement dans le niveau de vie des Français.
- Savoir ce qu'est l'effet rebond.
- Savoir ce qu'est la mobilité douce.

OBJECTIF 3 : Connaître les normes, réglementations, et outils disponibles pour répondre aux enjeux.

Evaluation 3 : 20 questions, score minimum de 75% nécessaire pour obtenir le Label'ID



- Comprendre le concept de double matérialité.
- Savoir quel est l'objectif global de la taxinomie et connaître ses six objectifs environnementaux.
- Connaître le principe de déclaration de la performance extra-financière actuelle et ce que la CSRD y apporte.
- Savoir différencier les risques physiques, de transition, de réputation, et connaître leur définition.
- Savoir ce qu'est le Règlement SFRD.



- Connaître les grands objectifs internationaux des COP biodiversité, savoir ce qu'il est ressorti de la COP 15.
- Connaître la Stratégie Nationale biodiversité 2030, les grands objectifs de la loi ZAN.
- Savoir que des réglementations autour de la biodiversité s'appliquent à l'échelle du territoire, du bâtiment, et de l'entreprise.
- Savoir ce qu'est la séquence ERC.



- Connaître les objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone et la situation du bâtiment par rapport au respect des budgets carbone.
- Connaître les objectifs généraux de la programmation pluriannuelle de l'énergie pour le bâtiment.
- Connaître les objectifs d'énergie renouvelables dans le mix énergétique en France et en Europe.
- Savoir à quoi sert la RE2020 et ce qu'est le confort d'été.
- Savoir ce qu'est le décret tertiaire et les objectifs en valeur relative qu'il fixe. Connaître la plateforme OPERAT.
- Comprendre les grandes lignes des certificats de performance énergétique. Savoir ce qu'est le EPBD et qu'une révision est en cours.
- Connaître la définition du bilan carbone et des différents SCOPE.
- Connaître les objectifs de la Renovation wave en Europe.
- Savoir quelles interdictions seront appliquées aux passoires énergétiques en France et avec quelle échéance.
- Connaître le décret BACS et son principe.



- Connaître le principe de la REP et du pollueur payeur.
- Savoir ce qu'est le diagnostic Produit-Matériaux-Déchets.
- Connaître les freins à l'économie circulaire.

OBJECTIF 4 : Comprendre les limites générales et les opportunités du secteur, aller vers de nouveaux récits.

Ce dernier objectif est évalué à travers une activité non notée, conçue pour explorer les notions clés et recueillir vos idées. Ce résumé met en avant les principales thématiques abordées.



La vision de la réussite reflète des choix sociétaux qui orientent nos aspirations et nos critères de performance. Les limites environnementales et sociales de ces modèles sont aujourd'hui bien identifiées.

Dans l'immobilier, des approches novatrices et de nouveaux indicateurs émergent pour repenser la durabilité des projets urbains :

- la sobriété, le juste dimensionnement par rapport aux besoins ;
- la mutualisation et l'organisation collective, l'urbanisme transitoire ;
- la ville du quart d'heure ;
- des modèles d'affaires d'entreprises régénératrices ;
- au-delà du bilan carbone : l'empreinte écologique ou l'indicateur de capital naturel.



Liée à la notion de progrès, une tendance à la connectivité des bâtiments et à la généralisation des équipements high-tech est observée, offrant confort et efficacité.

En parallèle, et pour faire face au fort impact environnemental des hautes technologies, la **low-tech** privilégie des solutions utiles, durables et accessibles. En immobilier, cela se traduit lors de la conception du bâtiment par le choix des matériaux, la limitation de l'empreinte écologique, un usage sobre, ou encore un partage de savoir-faire.



Différents enjeux sont à relever pour réussir la transition :

- Réduire la consommation de ressources naturelles, foncières et énergétiques ;
- Réaliser d'importants investissements et ré-orienter le financement d'activités « grises » vers des projets décarbonés ;
- Transformer le secteur du bâtiment pour attirer des talents et les former aux nouveaux procédés et produits ;
- Intégrer l'extra-financier (climat, santé, inégalités...) dans les modèles de valorisation afin d'offrir une vision plus complète de la valeur de l'actif.



La transition doit préserver l'inclusion sociale et éviter d'aggraver la précarité des plus modestes : l'augmentation des prix des biens, des loyers et de l'énergie peut priver les plus vulnérables de biens ou de services indispensables.

Des solutions existent :

- encadrement des loyers,
- réhabilitation,
- amélioration de la résilience des territoires
- ou encore le développement des offices fonciers solidaires.



Sans l'adoption de mesures d'adaptation, les catastrophes naturelles feront s'envoler les coûts, affectant assureurs et propriétaires.

À +2°C, la France risque de perdre au moins 7% de son PIB en 50 ans.

Au-delà de la dévaluation des actifs et des bouleversements du marché, les impacts humains, notamment sur la santé et la productivité dans la construction, seront majeurs.

Investir dans l'adaptation du bâti est essentiel pour limiter ces pertes et créer de la valeur durable.